VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE — MERCREDI le 21 mai 1902, à 10:30 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique par Jas A. Brennan encanteur, Bureau 330 rue Gravier à la Boulangerie à l'encoignure des rues Thalie et S Remparts, le contenu de la boulangerie meuble, cheval, mulet, wagon. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 15 mai 1902 dans l'affaire de la succession de Paul L. Singer No 67,653. Conditions—Comptant.
16 mai—16 19 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et Dorgenois et Quartier. Bâtisses portant le No municipal 2454 rue Esplanade.

Mme Mary C. Getman vs Mme Mary L. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,262—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 87, lequel est borné par les rues Rocheblave, Quartier, Esplanade et Dorgenois, et mesurant soixante-seize pieds de face à la rue Esplanade sur deux cents pieds de profondeur et faisant face à la rue Dorgenois, et s'étendant à travers ledit îlet de la dite rue Quartier, sur laquelle il y a une façade de soixante-seize pieds, ledit lot ou portion de terre formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et les rues Dorgenois et Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
11 mai—11 16 23 30—juin 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Troisième District,

portant le No municipal 1763 rue Prosper (maintenant N. Derbigny), entre les rues Annette et St-Antoine.

Marcel Bernard vs St-John Baptist Divine Church Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Annette, St-Antoine et Solidelle, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Prosper sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.
26 avril—26—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph. Les bâtisses portant le numéro municipal 5531 rue Laurel.

Teutonia Loan and Building Company vs Frederick Simms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,362—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines portions ou lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis fait par C. G. Del Isle, voyer, daté le 4 avril 1902 et annexé au writ dans le procès ci-dessus, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine comme suit:

La portion de terre ou le lot No 1 mesurant trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel sur cent trente huit pieds un pouce et six lignes de profondeur et façade sur la rue Joseph, cent trente et un pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne la séparant de la portion ou lot No 2 sur ledit devis et trente pieds quatre lignes de largeur dans le fond.

Et la dite portion de terre ou lot No 2 mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Laurel, cent trente et un pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne la séparant de la portion ou lot No 1 sur le dit devis. Cent vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté et trente pieds six lignes de largeur dans le fond.

Etant partie de la même propriété acquise par le défendeur de la Mutual Loan and Building Company, d'après deux actes séparés passé par devant J. C. Wenck notaire, respectivement le 14 avril 1893 (Livre du Bureau des aliénations K, 148 folio 245) et le 31 mai 1895 (Livre du Bureau des aliénations K 157 folio 460).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
19 avr—19 21 25—mai 2 9 16 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme No 2529 rue Douane, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Adolph Rocquet vs Mme Augusta Beehler et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,487—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 230, borné par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Rocheblave, lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5; ils sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds, un pouce de face à la rue Douane sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henry Chiapella, avocat pour le plaignant.
25 av—25—mai 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

De propriétés foncières. Bonne occasion pour spéculateurs et propriétaires.

Nos 1816-1818 rue Sud Remparts entre les rues Félicité et St André.

Une jolie résidence double à deux étages, Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215, 2217 rue Calliope, entre les rues Howard et S. Liberté.

Trois cottages doubles en bois, de bon rapport, couverts en ardoises, No 1021 rue Annonciation entre les rues Poeyfarré et l'avenue Howard.

Cette bâtisse en briques à deux étages bien construite, couverte en ardoises.

In re Mary O'Meagher, veuve de William O'Meagher, et als vs Mineur William O'Meagher.

No 67,359—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK ET LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—

JEUDI, le 12 juin 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu en cour ouverte le 23 avril 1902, et signé en cour ouverte le 29 avril 1902 et un ordre daté le 9 mai 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Dryades, St André et le chemin Félicité, étant à une distance de 119 pieds 6 pouces de l'angle de l'intersection de la rue Remparts et le chemin Félicité, mesurant 38 pieds de face sur la rue Remparts, par 145 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et désigné par la lettre C, sur un devis de A. De Armas, daté le 10 octobre 1877, annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 avril 1878, acquise par Mary E O'Meagher, d'après l'acte de vente pardevant Hunter C. Leak, notaire, le 22 juin 1894, livre des transferts 151, folio 577. Les améliorations consistant d'une maison double à deux étages en bois, connue comme 1816-1818 rue S. Remparts, et contenant salons double, chambre à bain et huit autres chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 347, borné par les rues Calliope, Howard, Liberté et Euphrosine, étant la partie de façade d'un lot de terre désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par G. T. Dunbar le 9 janvier 1845 et déposé dans l'étude de David L. McCoy, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 87 pieds 10 pouces et 3 lignes, lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine, désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 24 avril 1850 et déposé pour références en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 20me jour de mai 1850, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ladessus y appartenant et en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard, et Euphrosine, désigné par le numéro 4 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1850 lequel lot mesurant; en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par Mlle Mary E. O'Meagher décédée, de Frank Winter, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 8 février 1902, livre des transferts 184, folio 150. Les améliorations consistant de trois cottages doubles bien construits en bois couverts en ardoises connus comme les Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215, 2217 rues Calliope, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré. Ledit lot est désigné comme lot No 6, dans l'îlet No 121, et est aussi désigné comme lot No 4, sur un plan déposé comme plan No 15 en l'étude de E. R. Stringer, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 20 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes parallèles de 77 pieds 8 pouces, le tout d'après ledit plan et aussi d'après un plan dressé par E. T. Engelhardt, daté le 8 mai 1854 et déposé en l'étude de Joseph Cahn, ancien notaire; acquis par le défunt de F. A. Lambert par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 20me jour de janvier 1902.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, occupée comme un magasin et résidence, et connue comme No 1021 rue Annonciation, contenant au rez-de-chaussée magasin et 2 chambres; au 1er étage contenant 4 grandes chambres, galerie, etc., cour, citerne, hangar, cour en Schillinger, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année courante 1902; aussi bien que les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis et aussi le coût des actes de vente pardevant Bussière Rouen Esq., notaire et de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
11 mai—11 17 18 25—juin 1 8 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

169 acres de terres boisées.

Environ sept milles de Covington, Lne.

SUCCESSION DE JEAN VAN WEZEMAEL

No 67,358—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge, émis le 23 avril 1902—

Un morceau de terre situé dans la paroisse St-Tammany et étant S. E. 4 de la sec. 36; 2 e. 5; S. R. 11 E, contenant 169.40 acres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1902 et faisant un dépôt de 10 pour cent et payant pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Fred Zengel, notaire.
11 mai—11 18

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélie Develle, (née Hopkins), femme défunte de Ernest Develle.

No 67,247—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un décret ou ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté le 18me jour d'avril 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 8-6 rue Perdido, le 21me jour de mai 1902, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2604 rue Quartier, dans l'îlet borné par ladite rue et les rues Hôpital, Dorgenois et Broad, mesurant 60 pieds de face à la rue Quartier, sur 156' 11" 2" de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dorgenois et 157 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Broad.

2° Un lot d'articles et de meubles maintenant contenu sur les lieux No 2604 rue Quartier, le tout d'après l'inventaire pris dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant le notaire désigné par l'encanteur.

E. A. CARRERE, encanteur.
20 avril—20 27—mai 4 11 18 21

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur DU

Deuxième District.

Nos 822 824, rue Hôpital.

Entre les rues Bourbon et Dauphine

LOUIS BAUER ET AL VERSUS ULYSSES ARATA ET AL.

No 67,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 4 juin 1902, il sera vendu aux enchères publiques, à midi, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour ouverte le 28 avril 1902, et jugement signé en Cour ouverte le 28 avril 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No Soixante dix neuf [79], borné par les rues Hôpital, Ursulines, Dauphine et Bourbon, lequel dit lot mesure, plus ou moins, trente deux pieds [32] à la rue Hôpital sur cent cinquante pieds [150] de profondeur, plus ou moins; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les numéros municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage couverte en ardoises avec 4 chambres, bâtisse à deux étages avec 4 chambres, deux autres bâtisses avec quelques 5 ou 6 chambres, etc., connue par les Nos municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant à la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il n'aura droit au loyer qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de B Claiborne, avocat.
4 mai—4 11 18 25—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGNIFIQUE Résidence Double,

Nos 318-320 rue Sud Miro,

Entre les rues Palmyre et Banks.

Veuve Jos. Seppelt vs Joséphine Schmitz et al.

No 67,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—MERCREDI, le 4 juin 1902 à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 18 avril 1902 et jugement signé en cour en pleine séance le 24 avril 1902 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No cinq cent vingt cinq (525) borné par les rues Sud Miro, Galvez, Banks et Palmyre, lequel lot mesure vingt huit pieds sept pouces et une ligne (28' 7" 1"') de face à la rue Sud Miro sur cent quarante deux pieds sept pouces (142' 7") de profondeur et est désigné par le numéro vingt et un (21) de l'îlet numéro vingt six [26] sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, par un acte du 10 octobre 1853, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 318 et 320 rue Sud Miro.

Les améliorations consistant d'une magnifique résidence double à un étage couverte en ardoises avec six chambres, deux bâtisses dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, citernes, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie de cela, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit, et de transférer la police aux porteurs des billets et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il n'aura le droit aux loyers qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 4

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sept lots de choix pour bâtir dans le sixième district.

Succession de Mme Emma H. Phelan

No 67,460 — Division E. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 5 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 30 avril 1902, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Sept certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Soniat, Robert et Constance, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après le plan à la Bourse, et mesurant comme suit: les lots A, B, C, D, et E, font face à la rue Magasins et mesurant chacun 30 pieds de face sur une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds. Les lots F et G font face à la rue Soniat et mesurant chacun 30 pieds 4 pouces 2 lignes sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots devant être vendus séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs ou acquéreurs portant 7 pour cent par an d'intérêt et garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

Succession de John H. Simonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,688—Division E—Attendu que Mlle Catherine A. Simonds, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Simonds, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. W. B. Grant, avocat.
9 mai—9 13 18

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonnes propriétés de résidence du Troisième District à l'encan. Nos 1501-1503, 1505-1507, 1509-1511, 1513-1515 rue Nord Villeré, et No 1519 rue N. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E—No 64 292—Mlle Alida Estelle Besnard et al vs Ernest Besnard.

EN VERTU d'un jugement lu, et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mlle Alida Estelle Besnard et al vs Ernest Besnard. Joseph L. Onorato Encanteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les propriétés foncières ci-après:

PREMIERE PROPRIÉTE.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1501 et 1503, rue N. Villeré, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet 626, borné par les rues N. Villeré, Columbus, Robertson et Laharpe, désigné comme lot "A" sur un devis de C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté Nouvelle Orléans le 27 août 1901, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Charbonnet, notaire, le 24me jour de décembre 1901, dans le procès ci-dessus intitulé.

Lequel lot est composé des parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après le dit devis trente et un pieds six pouces de face à la dite rue N. Villeré sur soixante-quatre pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Columbus, entre lignes parallèles, et entre lequel dit lot et le lot contigu B il existe une allée commune ou passage, laquelle existera aussi longtemps que les améliorations actuelles sur lesquels dits deux lots ne seront pas enlevés ou détruites. Lorsqu'elles seront enlevées ou détruites cette servitude cessera et le dit lot A aura dès lors sa complète, libre et entière contrainte façade de trente et un pieds six pouces ci-dessus mentionnée. Les dits lots originaux Nos 67 et 68 furent respectivement acquis par le défunt Charles Louis Joseph Besnard, par achat de Victor Morano par acte passé pardevant Eusèbe Bouny ancien notaire, le 9 février 1856 et enregistré dans le Bureau des transferts, Livre 89 folio 416 et de Jean Rodi par acte passé pardevant Onésiphore Drouet, ancien notaire, le 4 janvier 1865 et enregistré dans le même Bureau des Transferts, livre 89, folio 36.

DEUXIÈME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les numéros municipaux 1505 et 1507 rue N. Villeré situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot B sur le devis sus-mentionné de C. Uncas Lewis, composé de parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis, trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à ladite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu C, il existe semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est en ceci ci-dessus stipulé pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionnés.

TROISIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant également en une résidence double, connue par les Nos municipaux 1509 et 1511 rue N. Villeré, situé dans le même district et îlet, désigné comme lot C sur le sus-mentionné devis composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis, trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face à ladite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu D, il existe une semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est en ceci ci-dessus stipulé pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionnés.

QUATRIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double, connue par les numéros municipaux 1513 et 1515, situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot D sur le devis sus-mentionné composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis trente pieds onze pouces de face à ladite rue Villeré sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel lot et contigu au lot C il existe une semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est stipulé ci-dessus pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionné.

CINQUIÈME PROPRIÉTÉ.

Et un certain lot de terre d'une forme irrégulière contigu au précédent lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le numéro municipal 1519 situé dans le même district et îlet désigné comme le lot E, sur le sus-mentionné devis de C. Uncas Lewis, voyer, composé de parties des lots originaux 79 et 80 et mesurant d'après le dit devis trente quatre pieds et un pouce de face à la rue N. Villeré sur une profondeur de cent vingt huit pieds sur la ligne de côté du lot D. sus-mentionné formant une première profondeur perpendiculaire de vingt-trois pieds cinq pouces et alors une autre profondeur sur une ligne oblique mesurant cent six pieds un pouce sur l'autre ligne de côté vers la rue Laharpe et quarante-huit pieds sept pouces dans le fond; laquelle propriété fut acquise par achat de Santa Maria et al. par le dit Charles Louis Joseph Besnard, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 23 janvier 1871, enregistré dans le Bureau des transferts, livre 98, folio 357.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiement égaux, les billets portant huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication, jusqu'au paiement et devant être garantis ensemble avec l'intérêt, cinq pour cent honoraires d'avocats et les frais, par le privilège du vendeur et hypothèque spécial sur la propriété vendue, les acquéreurs devant assurer les améliorations contre le feu, jusqu'au montant de la portion de crédit du prix, et de transférer les polices aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation, et désistement d'estimation, et l'obligation de payer, comme sus dit, les dits cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer le paiement des billets, avec toutes les autres clauses usuelles et conditions contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur s'il y en a de requis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et les actes de vente devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements.
F. D. CHARBONNET, N. P.
606 rue Gravier.
Sambola et Ducros avocats, 214 rue Royale.
26 av—26 27—mai 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Deuxième District.

Bâtisse simple en bois à deux étages Nos 1400-1402 rue St-Pierre, à l'encoignure de la rue Marais.

A l'encan.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 mai 1902, à midi.

Succession de John H. Wilberding.

No 67,645 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, J. L. Onorato, Encanteur, est autorisé par la Cour, sous date du 11 avril 1902, à vendre à l'encan à l'heure et au lieu déjà en ceci mentionné, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 164, borné par les rues Marais, Villeré, St Pierre et la Promenade Carondelet, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Marais et St Pierre, et mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue St Pierre, par 31 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Marais, et 32 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Villeré, ayant la servitude en commun avec la propriété contiguë dans le fond vers la Promenade Carondelet, des latrines et citerne dans le fond et au-dessus de la ligne divisant lesdites deux propriétés; étant la même propriété acquise par le défunt John H. Wilberding par achat d'Eugène Bracquet, par acte passé le 15 décembre 1892, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 146, folio 562.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lantenschlaeger, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements
303 rue Baronne.
13 av—13 20 27—mai 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE BIEN SITUEE.

Les grands magasins en briques à trois étages Nos 433, 435, et 437 rue S. Peters, à l'encoignure de l'allée Natchez.

Les magasins bien construits en briques à trois étages 439 et 441 rue S. Peters, entre la rue Poydras et l'allée Natchez

A DES CONDITIONS LIBERALES.

Succession de Christopher H. Miller.

No 67,059—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, le 22 mai 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, Division A, daté le 18 avril 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Peters (autrefois New Levee), Tchoupitoulas, Poydras et l'Allée Natchez, désignés par les Nos 6 et 7 de l'îlet No 64, d'après un devis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 7 novembre 1865, et lesquels dits deux lots de terre mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 6 mesurant 26 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue S. Peters, 104 pieds 6 lignes de profondeur sur un côté, 111 pieds 2 pouces sur l'autre côté et 26 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du fond et le lot No 7 mesurant 22 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Sud Peters, 109 pieds 1 pouces 3 lignes de profondeur et façade à l'Allée Natchez de laquelle il forme l'encoignure, 116 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et 22 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne au fond, les améliorations sont désignées par les Nos 433, 435 et 437 rue Sud Peters, à l'encoignure de l'Allée Natchez et comprenant un grand magasin en briques à trois étages.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Peters, [autrefois New Levee], Tchoupitoulas, Poydras et l'Allée Natchez, désigné par la lettre B, sur un devis dressé par L. H. Pilié, député voyer de ville, le 15 janvier 1880, lequel dit lot mesurant en mesure américaine, d'après ledit devis 26 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue South Peters sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Poydras et sur l'autre ligne de côté la plus près de l'allée Natchez il mesure 111 pieds 6 pouces 4 lignes de la rue South Peters, de là sur une ligne courant vers la rue Poydras 3 pieds 1 pouce, de là une deuxième profondeur de 2 pieds 2 pouces 7 lignes, de là 24 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur dans le fond.. Les améliorations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue S. Peters, entre l'allée Natchez et la rue Poydras, et comprenant une bâtisse en briques à trois étages.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en trois paiements égaux payable en 1, 2 et 3 ans, représentés par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an d'intérêt, garantie par hypothèque et lien de vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs payant les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck avocats.
20 avril—20 27—mai 4 11 18 22

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

A l'encoignure des rues Mandeville et Royale.

Borné par Chartres et Marigny.

Une belle bâtisse d'encoignure avec un cottage simple contigu.

Succession de A. A. Peterson, dans l'affaire du mineur Pascal Peterson.

No 27,171—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —.

LE 10 JUIN 1902.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 7 mai 1902, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 10 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Casacalvo, maintenant Royale, Mandeville, Marigny et Chartres; ledit lot formant l'encoignure des rues Mandeville et Royale et mesurant, en mesure française, quarante pieds de face à la rue Mandeville sur soixante pieds de profondeur et façade sur la rue Royale, acquis par ledit mineur Pascal Peterson par héritage de Mme Jeanne Joly, comme il est démontré par jugement rendu dans sa succession le 5me jour du mois de décembre 1898, No 51,218 du dossier de ladite cour.

Conditions — Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1902; aussi l'acte de vente, pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 846 rue Commune.
8 mai—8 11 18 25—juin 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Le mardi, 20 mai 1902.

No 1517 rue Lafayette,

Entre les rues Howard et Freret.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de A. H. Isaacson vs les héritiers de Pierre Setze.

No 66 871—Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 2 avril 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désigné comme partie du lot No cinq sur un devis fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Lareche, notaire, daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesurant dix sept pieds cinq pouces et une ligne et demie de façade sur la rue Lafayette par cent six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Howard. Etant la même propriété qui fut acquise par Pierre Setze par acte pardevant J. L. Lareche, notaire, daté le 6 juin 1872, Livre des transferts, 101 folio 30.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur. Emile Pomes, avocat.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
No 846 rue Commune.
16 av—16 20 27—mai 4 11 18 20

ANNONCES JUDICIAIRES

Henry C. Duvoisin vs ses créanciers.

No 67,610 — Cour Civil de District, Division D.

ORDRE DE COUR—Que la prière pour une réunion des créanciers du pétitionnaire Henry C. Duvoisin soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, notaire public de la Paroisse d'Orléans en son bureau, No 710 rue Orléans, le 2me jour de juin 1902, à 11 heures A. M., après délai dû et légale et avis pour voter sur l'application dudit Henry C. Duvoisin pour un répit et que J. B. Monroe, avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre toutes poursuites judiciaires contre le pétitionnaire et ses propriétés soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1902.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Pour copie conforme: J. McCORMICK, Député-Greffier.

M. R. Doriocourt, avocat.
9 mai—9 13 18

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Isabella Brownlee.

No 67,528—COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

Propriétés Désirables dans Trois Districts.

Belle Résidence No 4833 Avenue St-Charles,

A l'encoignure de la rue Upperline. (Salons double, six chambres à coucher et commoditées moderne.)

Un Lot de Terre rue Carondelet,

Entre Upperline et Bordeaux.

COTTAGE SIMPLE

No 1315 rue Gravier.

Deux Cottages Doubles de Bons Rapports,

Nos 1314-16 et 1318-20 rue Gravier, (entre Franklin et Liberté, loués $48 par mois.)

Belle Résidence à Deux Etages,

No 635 rue Piété, près Royale.

(Un emplacement de choix du Troisième District avec vastes terrains.)

Un Lot de Terre, coin Royale et Piété.

Deux Lots de Terre rue Nord Peters, entre Indépendance et Pauline.

PAR CURTIS & GALLAGHER. Ed Curtis, Encanteur, No 846 rue Commune—

Mardi le 17 juin à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 9 mai 1902, et adressé à Edward Curtis, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, connu comme le No 1315 rue Gravier, dans l'îlet borné par les rues Franklin [autrefois St-Pierre] Gravier, l'avenue Tulane, [autrefois Commune] et Liberté [autrefois St-Paul], désigné par le No Huit sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 5 mars 1842, déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant, en mesure anglaise, vingt pieds six pouces de face à ladite rue Gravier sur soixante seize pieds, six pouces et sept lignes de profondeur, entre lignes parallèles ensemble avec l'usage d'une allée commune audit lot et à d'autres.

2° Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, connus comme les Nos 1314-16-18-20 rue Gravier, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Franklin [autrefois St Pierre] et Liberté [autrefois St Paul], désignés par les Nos cinq, six et sept sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, et déposé pour référence en l'étude de Chas Boudousquié, alors un notaire en cette ville. Lesquels dits lots mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds six pouces et sept lignes de face à ladite rue Gravier sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, Chartres, Indépendance et Pauline, désignés par les Nos deux et trois sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 8 mars 1859 et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots sont contigus et mesurant comme suit, en mesure américaine, à savoir: Le lot No Deux mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Peters trente pieds dix pouces et sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent treize trois pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le séparant du lot No Trois et cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté; et ledit lot No Trois mesurant trente pieds et six pouces de face à ladite rue Peters, trente pieds dix pouces et sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente trois pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le séparant du lot No Deux, et cent trente deux pieds un pouce et six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

4° Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, connu comme le No 4833 avenue St Charles, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Upperline et Bordeaux, désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Albert G Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 10 juin 1884. Laquelle dite portion de terre mesurant quarante et un pieds un pouce et deux lignes de face à l'avenue St-Charles, quarante et un pieds un pouce de face à ladite rue Carondelet sur deux cent quatre vingt pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bordeaux, le séparant du lot B, où la propriété de Mme Annie H. Coleman et deux cent soixante et onze pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et façade sur la rue Upperline, ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Upperline et desdites rues Upperline et Carondelet.

5° Un autre certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans ledit Sixième District de cette ville, dans le susdit îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Upperline et Bordeaux, commençant à une distance d'environ quatre vingt deux pieds deux pouces de l'encoignure des rues Upperline et Carondelet et mesurant environ vingt quatre pieds cinq pouces de face à ladite rue Carondelet, trente six pieds de largeur dans le fond sur environ cent cinquante et un pieds de profondeur.

6° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Piété, Chartres [autrefois Moreau], Désiré et Royale, et désigné par la lettre B sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 7 août 1872. Laquelle dite portion de terre formant l'encoignure des rues Piété et Royale [autrefois Casacalvo], et mesurant dix neuf pieds, deux pouces et deux lignes de face à la rue Piété, dix neuf pieds, deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Royale [autrefois Casacalvo], de cent quatre vingt quinze pieds, deux pouces et cinq lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent quatre vingt quinze pieds, trois pouces et deux lignes.

7° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, connu comme le No 635 rue Piété, dans le susdit îlet, borné par les rues Royale [autrefois Casacalvo], Piété, Désiré et Chartres [autrefois Moreau], désigné par la lettre A, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 15 juin 1854, annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le 29 janvier 1855. Ladite portion de terre mesurant quarante huit pieds de face à la rue Piété sur cent quatre-vingt quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté du lot B, et cent quatre-vingt quinze pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, le tout en mesure américaine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, avec six pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles et que l'acte de vente soit passé pardevant Andrew Hero Jr, ou John J. Ware, notaires, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1902 aussi aux frais de l'acquéreur et un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

W. S. Benedict, avocat.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
846 rue Commune.
17 mai—17 18 25—juin 1 8 15 17

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 17 JUIN 1902.

No 715 Avenue des Champs-Elysées.

Dans l'affaire de la succession de Mme Elise Jensen, C. C. D.—No 67,213.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur. Bureau, No 707 rue Commune—MARDI, le 17 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, signé et daté le 13 mai 1902 dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Elysian Fields [autrefois Champs Elysées], Royale [autrefois Casacalvo], Dauphine [autrefois Grands Hommes], et Marigny. Le dit lot mesurant en M. F. vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue des Champs Elysées sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan dressé par Fournor, architecte, le 6 février 1836 et déposé comme plan No 204, en l'étude de Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations ci-dessus comprennent un grand magasin et résidence No 715 rue des Champs Elysées, et contiennent grand magasin, cuisine et salle à manger au rez-de-chaussée, au premier sont galeries, balcon, vestibule et quelques six chambres et deux cabinets; dans la cour il y a chambres avec, hangar, citerne et joli jardin avec arbres fruitiers, vignes etc. La cour et banquette pavées et le tout en excellente condition.

Termes et Conditions—Conditions comptant, 10 0|0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente, ensemble avec les timbres nécessaires du revenu pardevant Jos. D. Taylor, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1902.

J. B. Rosser, avocat
17 mai—17 18 25—juin 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
MARDI 20 MAI 1902.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 10 avril 1902, lu et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Charles H Cripps, No 67,284, du dossier de la sus-dite Cour, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro 27, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Liberté et Howard, et mesurant, plus ou moins, 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de 124 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne de division du lot No 26, et 129 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne de division des lots numéros 28 et 2 et 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, le tout d'après le plan par J. Pilié, le 12 mai 1836.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un an, garantie par billet portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, avec lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes pour l'année courante devant être assumées par l'acquéreur. 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Frederick Zengel, notaire

19 avril — 19 20 27—mai 4 11 18 20

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence Cottage,

No 2851 rue Chippewa, entre les rues Washington et Sixième.

Succession de Mme Margaret Haney, femme défunte de George Smith.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 3 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 30 avril 1902 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Margaret Haney, femme défunte de George Smith dossier No 67 496 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique, la ci-après propriété.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chippewa Washington Sixième et Annonciation, désigné par le No 3 sur un devis de B. F. Nichols, architecte, daté le 19 novembre 1846 et déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, et le dit lot mesurant d'après ledit plan 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une jolie et confortablement subdivisée résidence cottage en bois, connue comme le No 2851 rue Chippewa avec jardin sur le devant et sur côté, promenade Schillinger, barrière en fer, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, représenté par un billet de l'acquéreur, garanti par lien et privilège du vendeur et toutes les hypothèques usuelles et clauses de sécurité portant 8 pour cent d'intérêt par an. Les taxes de 1902 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente et les timbres du revenu des E.-U. aux frais de l'acquéreur pardevant James Siméon, Esq., notaire. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

Félix J. Puig, avocat.
3mai—3 4 11 18 25—juin 1 3

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement Payant.

No 1206 rue St Philippe, près de la rue St Claude.

Dans l'affaire de la succession de Marie F. Ducongé, femme décédée de Jos Braud.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — No 67,559.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune — En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 7 mai 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 10 juin, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 138 borné par les rues St Claude Liberté (autrefois Tremé), Dumaine et St Philippe, lequel lot forme partie du lot cinq de l'îlet 49 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de ville, daté le 8 août 1822, annexé à un acte passé pardevant M. De Armas, ancien notaire en cette ville, le 16 novembre 1822, et mesurant trente pieds de face à la rue St Philippe sur soixante pieds de profondeur ou plus si on la trouve.

Les améliorations No 1206 rue St Philippe consistent en un cottage simple contenant galerie sur le côté, trois chambres et deux cabinets; dans le fond il y a une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant galerie sur le devant et quatre chambres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets à un et deux ans, portant sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, ensemble avec les timbres nécessaires du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1902 et devant faire un dépôt de vingt pour cent comptant pour lier la vente.

10 mai—10 18 25—juin 1 10